



N° 20
JUILLET
2013

EDITORIAL

UN MANDAT BIEN REMPLI

Je profite que nous ne soyons pas entrés en période pré-électorale pour vous proposer un bilan de notre mandat. En effet, à partir du mois de septembre, la réserve sera de mise pour tout ce qui concerne la communication à la population. Vous trouverez ce bilan sur une feuille spécifique, annexée à ce Petit Echo. Le but de cette présentation n'est pas de fournir un rendu exhaustif des réalisations de notre équipe municipale, mais simplement de rappeler les principaux investissements réalisés et les principales actions menées au regard de nos promesses faites en 2008, année de notre élection.

JEAN MENDOZA NOUS A QUITTES

Le 29 mai dernier le sort a, une nouvelle fois, durement frappé la famille Mendoza. Jean nous a quittés. Cette nouvelle a consterné tous ceux qui le connaissaient. Nous avons fait un mandat de Conseiller municipal ensemble. Toute l'équipe appréciait sa gentillesse, ses capacités d'analyse, sa discrétion qui n'empêchait pas ses interventions, toujours claires, précises et mûrement réfléchies. Jean était un sportif, très actif et également apprécié dans plusieurs associations. Il fut : Président de l'Espoir Club, Président du Tennis de table, joueur de tennis et enfin trésorier et acteur au sein de la troupe de théâtre « Côté jardin » qui lui rend un hommage à la hauteur de ses qualités. Il fut, aussi, avec son épouse Nicole à l'initiative du Téléthon à Saint Blaise du Buis. Jean, notre commune te remercie pour ce que tu as fait et pour ce que tu étais.

Le Maire, Gérard Jacolin

ACTIVITES MUNICIPALES

■ LE PLU DANS LA DERNIERE LIGNE DROITE

Après le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le règlement et le plan de zonage ont été présentés dans leur version « presque » finale aux Personnes Publiques Associées le 3 juin et à la population le 7 juin lors d'une réunion publique.

Nous espérons recueillir des avis pertinents lors de cette réunion publique pour pouvoir les intégrer dans le PLU. Comme dans la plupart des réunions publiques de PLU, seules quelques personnes ont pris la parole pour parler de leur cas personnel. L'entrée Nord-Est, qui représente environ 1% du territoire a été le principal sujet du débat qui fut entaché d'interventions à la limite de la correction.

Pourtant le projet de PLU, présenté par UP2M est jugé plutôt vertueux par les différents intervenants institutionnels qui devront le valider. Depuis 2000, 13,5 hectares ont été consommés pour l'urbanisation. Or, sans modifier les zones constructibles actuelles (U et AU, anciennement Na au POS), à l'horizon 2025, il sera possible d'accueillir le même nombre d'habitants que les 12 dernières années, mais en consommant deux fois moins de foncier. Ainsi aucune zone agricole ou naturelle ne sera cédée à l'urbanisation.

Comme cela a été expliqué, le PLU est élaboré pour prévoir l'arrivée de nouveaux habitants en tenant compte du fait que tous les terrains constructibles ne seront pas bâtis d'ici 2025. Une évaluation de la consommation foncière sera réalisée tous les trois ans.

Comme le prévoit la procédure, le projet PLU sera arrêté en Conseil municipal le 11 juillet prochain. Il s'en suivra l'étude et la validation par les Personnes Publiques Associées, puis l'enquête publique. Nous vous informerons des dates de cette enquête publique pour que vous puissiez consulter en détail toutes les pièces du PLU et nous faire part de votre avis, avis écrit, motivé qui sera analysé et éventuellement intégré au PLU suivant sa pertinence.



■ DEGRADATIONS A LA HALLE DU BUIS

Dans le week-end du 25-26 mai, des dégradations ont été constatées à la Halle du Buis : petit matériel appartenant aux associations éparpillé et saccagé, cartons brûlés, bouteilles d'alcool abandonnées... Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale qui a relevé des traces d'ADN. Il est de notre devoir de citoyen de signaler tout mouvement suspect aux abords ou à l'intérieur des bâtiments publics. Pour ce faire, contactez la mairie ou un élu (liste des contacts affichée à la porte de la mairie).



■ SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

Certains l'ont déjà remarqué, « le vieux », comme les collégiens appelaient le plus ancien bâtiment du collège Robert Desnos, ainsi que la passerelle traversant la rue n'existent plus depuis plusieurs mois. En lieu et place, le SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire) a pour projet de créer un plateau sportif comprenant une piste d'athlétisme circulaire avec 4 couloirs, une ligne droite de 75 m avec 4 couloirs, un sautoir, des tracés pour un terrain de handball et 2 terrains de basket au centre de la piste d'athlétisme. Au fond du terrain, se trouvera un bâtiment de 45 m² environ avec deux sanitaires, un local de rangement, un local pour le gardien et un point d'eau extérieur. Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 323.000 euros avec une subvention du Conseil général à hauteur de 50%. Le SIS envisage également de réaliser une salle d'évolution supplémentaire en prolongement du gymnase actuel du SIS, mais pour le moment, aucun projet précis n'a été établi par le syndicat.

■ INSCRIPTION EN CANTINE ET GARDERIE ENFIN EN LIGNE !

Depuis le 06 mai dernier, les familles de Saint Blaise et Réaumont ayant des enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire peuvent inscrire leurs enfants en cantine et garderie de n'importe quel poste informatique équipé d'Internet. Outre quelques rares difficultés, le système semble faire ses preuves. Reste à vérifier que les paiements ne poseront pas de problème. Après ce bref essai de fin d'année, gageons que ce nouveau fonctionnement facilitera la gestion des inscriptions dès la rentrée 2013-2014.

■ LES RYTHMES SCOLAIRES : LA REFLEXION SE POURSUIT !

Nous avons profité de la réunion Issila du **11 avril** pour faire une enquête auprès des parents afin d'identifier leurs besoins sur le plan périscolaire, l'objectif étant d'élaborer un projet éducatif adapté au plus grand nombre de familles tout en considérant l'enfant au cœur de nos préoccupations. Lors de cette enquête, nous avons recueilli 121 questionnaires, 78 concernant les enfants de cours élémentaire (65%) et 43 de maternelle (54%). Nous avons noté qu'une majorité de familles exprime un besoin en garderie pour le matin et pour le soir, occasionnellement ou régulièrement. Il en est de même pour la cantine. Le mercredi, bien que les besoins soient moins importants, certains parents auraient besoin de garderie le matin à partir de 7h30 et jusqu'à 12h30. Quant aux Temps d'Activités Périscolaires que la commune est chargée de mettre en place à la rentrée 2014, ils semblent davantage faire l'unanimité après les cours, plutôt qu'à la pause méridienne.

Le 29 mai, une réunion organisée par le Pays Voironnais nous a permis de prendre connaissance des projets en cours. Seules 8 communes sur 34 vont appliquer la réforme dès la rentrée prochaine. La majorité d'entre elles ont choisi de proposer les TAP en fin d'après-midi et va réclamer une participation aux familles, choix nécessaire pour obtenir une aide de la CAF.

Un groupe de travail rassemblant élus, enseignants, parents délégués et représentants des associations a eu lieu **le 05 juin**. Elle a confirmé la tendance observée dans l'enquête : délégués et enseignants se sont fermement positionnés sur le créneau de fin d'après-midi. Les associations se sont montrées ouvertes à la possibilité de travailler ensemble pour offrir aux enfants des activités de qualité.

Le 22 juin, nous avons rencontré les élus des municipalités voisines afin de mener une réflexion commune sur le choix des créneaux proposés, l'organisation administrative de ces TAP, le coût de cette nouvelle attribution pour les communes et les parents... A l'heure actuelle, aucune décision n'a été prise. La concertation va se poursuivre au mois de septembre.

VIE DU VILLAGE

■ UNE SEMAINE DES ARTS TRES ECLECTIQUE

La semaine des Arts a été de nouveau riche en événements artistiques. Concernant la peinture, l'association Buis'Art nous a éblouis par de nombreux tableaux, dessins riches en couleur, en créativité... Pour la musique, deux styles différents ont pu être entendus : du jazz par le groupe VDQS qui est venu jusqu'à notre village à l'occasion du festival « Jazz en fête » organisé par la ville de Voiron, et du classique donné par la chorale « Toutes Aures », lors de son concert d'avril en association avec la Kendal Choral Society. Pour clôturer cette semaine, Racont'Art nous a présenté son nouveau spectacle : « Enfances Dauphinoises », des tranches de vie d'écoliers et de jeunes dauphinois du début du XX^{ème} siècle. Beaucoup de candeur, de joie et de poésie se dégageaient de ces tableaux de vie. Je remercie les Buissards qui se sont déplacés pour assister à ces différentes manifestations.



VIE DU VILLAGE

■ DEBAT AUTOUR DU FILM DE JEAN-MARC FAURE

Malgré quelques soucis techniques dans la diffusion du film « Tout pour être heureux...ou presque », les échanges autour de l'agriculture sur le Pays Voironnais furent fort intéressants. Intérêt du consommateur, qualités des produits, transformations fermières, vente directe, grandes cultures, pression foncière, agriculture biologique, autant de thèmes abordés, traduisant les différentes facettes de l'agriculture sur notre territoire.

■ INVENTAIRE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE : 1ère MATINEE

Le 05 juin dernier, 5 personnes ont répondu à l'invitation de l'association du Pic Vert (dans le cadre du projet Leader), à savoir : parcourir la commune afin de repérer la faune et la flore qui la caractérisent. Vaste sujet sur lequel Martial Botton, représentant du Pic Vert, s'est déjà largement penché. Il nous a fait partager ses connaissances et sa passion, nous indiquant divers oiseaux, tels le Pic à dos blanc, l'Hirondelle des fenêtres qui fait son nid sous les toits ou encore le Torcol fourmilier, que l'on nomme à Charnècles



“la cotouille” et dont le chant ressemble à une 2CV qui a du mal à démarrer ! Nous avons pu également observer certaines fleurs comme la Fraxinelle odoriférante ou la Julienne des dames et aussi admirer quelques arbres remarquables. Une matinée riche en informations ! Après le printemps viendra l'été et sa sortie du 24 août où vous êtes tous conviés à 8h00 devant la mairie !



■ TOURNAGE SUR SAINT BLAISE

Clara Scherrer est une artiste plasticienne qui travaille actuellement sur une trilogie de court-métrages ayant pour thème «les violences faites aux femmes». Après “ L'Effraction” qui parle de l'excision, le deuxième volet, “La Déviation”, portera sur les violences conjugales, le troisième évoquera la parité hommes-femmes.

Le dimanche 23 juin 2013 a été tourné devant l'église de Saint Blaise, le deuxième court-métrage “La Déviation”. Quelques Buissards ont eu la possibilité de participer à cet événement en tant que figurants. A cette occasion, ils ont pu se rendre compte des exigences d'un tournage tant sur les aspects techniques (lumière, son...) que scénographiques (précision dans la gestuelle des figurants...). Clara Scherrer décrit ainsi son objectif : « Ce projet de trilogie sur les violences faites aux femmes ne s'inscrit pas dans un mouvement politique ou un engagement associatif mais trouve sa source dans une émotion profonde et personnelle. Il est parti d'un sentiment de révolte, vécu à un moment donné, par rapport à l'excision. Mon souhait n'est pas de dénoncer ou de montrer à l'écran une femme excisée ou une femme battue, comme le font par exemple avec réalisme les campagnes publicitaires qui parlent de ce sujet, mais plutôt de suggérer la violence en constatant froidement la réalité des statistiques. Je préfère introduire une dissociation ou une contradiction entre le fond et la forme, entre le sujet et le langage utilisé. J'avais expérimenté ce procédé dans la musique (mélodie triste sur paroles gaies ou l'inverse), constatant qu'une mélodie triste sur des paroles tristes annulait le message et perdait de sa force ».



Nous remercions Clara et ses techniciens d'avoir choisi l'église de notre village comme toile de fond de ce beau projet à la croisée de la culture et du social. Pour plus d'informations concernant les travaux de Clara Scherrer, vous pouvez consulter son site: www.clarascherrer.com

CALENDRIER DES FÊTES DE ST BLAISE

JUILLET

14 : Feu d'artifice

19 : Permanence administrative du RAM, le Club des 5 - Salle du conseil en mairie

AOÛT

09 : Don du Sang - Salle La Sure

24 : Inventaire faunistique et floristique : 2ème sortie

SEPTEMBRE

08 : Forum des Associations suivi du Pique-nique communal - Salle La Sure

13 : Permanence administrative du RAM, le Club des 5 - Salle du conseil en mairie

23 au 07/10 : Exposition itinérante de Numemoris AHPPV - Salle du conseil en mairie

OCTOBRE

05 et 06 : Exposition champignons SHNVC - Halle du Buis

CHEZ NOS VOISINS

OCTOBRE

19 et 20 : Festival de l'Arbre à Réaumont

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

Owen ROCOURT,
né le 16 mai 2013 à Grenoble (Isère)

Ils se sont dit « oui » :

Nicolas COUTURIER et Marie-Astrid MOGENET le 25 mai 2013

Loïc CHAPUIS et Sylvaine MERCURI le 25 mai 2013 à Lyon (3ème)

Ils nous ont quittés :

Denise UGNON-CAFÉ,
épouse COLLOMB le 22 mai 2013

Jean MENDOZA le 29 mai 2013

UTILE

OUVERTURE DE LA MAIRIE CET ETE

Nous vous informons que les permanences habituelles d'ouverture du public sont maintenues tout l'été sauf du lundi 12 au vendredi 16 août 2013 inclus. En cas d'extrême urgence, la liste des élus joignables durant cette période sera affichée à la porte de la mairie.

Les salles municipales seront fermées cette année au public pour leur entretien et nettoyage du 12 juillet au 25 août 2013 (sauf autorisation expresse).

**LA MUNICIPALITÉ
ET LE PERSONNEL
COMMUNAL VOUS
SOUHAITENT
UN BEL ÉTÉ À TOUS.**

■ HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 15h à 18h

Vendredi de 16h à 19h

Tél : 04.76.65.65.00

Fax : 04.76.05.39.62

E-mail : m.stblaise@wanadoo.fr

VIE DU VILLAGE

■ EXPOSITION TRI DES DECHETS

Cette exposition riche d'illustrations et d'informations techniques a rencontré un vif succès auprès des cinq classes de l'Ecole Paulette Collavet, accompagnées de leurs enseignantes et des administrés venus en mairie entre le 14 et le 26 juin. Elle portait notamment sur l'histoire des déchets, l'importance de l'achat et du conditionnement des produits, la valorisation du recyclage, les consignes de tri en fonction des saisons. Toutes ces règles sont communiquées dans le but de limiter nos déchets ménagers, réduire les coûts liés leur gestion et surtout préserver l'environnement.



AU SEIN DU CONSEIL

■ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2013

- **Tarifs de cantine et garderie pour l'année scolaire 2013 - 2014** : 4,65€ par repas et 1,05€ par garderie.
- **Renouvellement de la convention ATESAT (Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire)** avec la DDT (Direction Départementale du Territoire) pour l'année 2013.
- **Décision de réaliser la voirie de la zone 1 (première phase) et de la zone 2 conformément à l'étude urbaine et paysagère de l'entrée Nord-Est du Village.**
- **Création d'une mare sur la parcelle cadastrée section B n° 324 au lieu-dit « la Grande Raie »** et demande de subvention au Conseil Général de l'Isère.
- **Approbation de la composition de l'Assemblée Communautaire 2014-2020** : les élus se prononcent pour que la future assemblée soit composée de 76 conseillers au lieu de 88, par contre notre commune n'aura plus qu'un seul siège au lieu de 2 actuellement.

Séance du 26 juin 2013

- **Attribution de subventions aux associations au titre de 2013** : ACCA (Chasse) : 230€, Amicale Boule : 230€ et 825€ (aide exceptionnelle participation au feu d'artifice du 14 juillet 2013), Basket Club St Blaise/La Murette : 1.300€, Buis'Art : 200€, Contact et Loisirs : 310€, Côté Jardin : 200€, Donneurs de Sang Région Voironnaise : 50€, Espoir Club : 650€, Gymnastique Blaisienne : 250€, Sou des Ecoles : 2.692€, Tennis de Table : 650€, Total : 7.587 euros
- **Choix du prestataire du marché de travaux d'entretien de la voirie communale 2013 (route du Devez, du Mollard, de Célinas)** : EUROVIA ALPES à Echirolles (38) pour un montant de 104 052€ TTC.
- **Renouvellement de la convention avec le fournisseur de repas du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2013/2014** avec le traiteur GUILLAUD à La Côte St André (38) pour un coût de 3,42 €TTC.
- **Renouvellement de la convention avec la Murette pour l'utilisation des équipements municipaux par l'association Ecla'Danse pour l'année scolaire 2013/2014** pour un coût horaire de 9,20 €.
- **Renouvellement de la convention de déneigement de la voirie communale pour l'hiver 2013/2014** avec l'entreprise TRAVAUX AGRICOLES ET RURAUX à St Blaise du Buis (38).

